

# Rapport d'activité

AGIR DE FAÇON EFFICACE,  
JUSTE ET HUMANISTE.

**2024-2025**



**John Howard**

LA SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DU QUÉBEC  
THE JOHN HOWARD SOCIETY OF QUEBEC

# Table des matières

<b>3</b>	Mot du Président
<b>4</b>	Mot de la Direction générale
<b>5</b>	Mot de l’équipe – Service <i>Chez-Nous!</i> Québec
<b>5</b>	Mot de l’équipe de Montréal
<b>7</b>	Notre mission
<b>8</b>	Objectifs
<b>9</b>	Description des activités
<b>10</b>	Le service d’hébergement <i>Chez-Nous!</i> Bureau de Québec
<b>14</b>	Mot de la stagiaire
<b>15</b>	Le service d’hébergement <i>Chez-Nous!</i> Bureau de Montréal
<b>17</b>	Service d’alternative à la détention, Immigration (Montréal)
<b>21</b>	Mon papa, une histoire
<b>22</b>	Le rôle de pair-aidant
<b>24</b>	Ressources humaines
<b>25</b>	Conclusion

# Mot du président

Une nouvelle année vient d'être franchie. Que dire de nouveau puisque nous voguons sur un air d'aller qui semble constant et immuable. En effet, nos activités demeurent les mêmes avec un peu plus d'ampleur, l'engagement tant des employé-e-s que des membres du CA est toujours au beau fixe, nos partenaires et collaborateurs sont toujours aussi présents.

Que dire de nouveau puisque nos projets d'hébergement progressent lentement mais sûrement, que notre entente avec l'Agence des services frontaliers a été renouvelée pour une période de trois ans.

Que dire de nouveau devant l'ampleur des besoins sans cesse plus grand, devant les obstacles sans cesse plus haut (coût du logement qui ne cesse d'augmenter, le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter, l'accessibilité aux soins médicaux qui ne cesse de se prolonger, etc.) et le désengagement de l'État québécois tout comme l'État canadien devant l'appauvrissement des plus pauvres et l'enrichissement des plus riches.

La solidarité des uns et des autres se manifeste dans les situations dramatiques et extrêmes, l'implication des organismes communautaires dans le soutien des plus vulnérables est souvent le dernier rempart avant la catastrophe individuelle sinon après, pourquoi attendre l'effondrement pour s'insurger ?

Les élections municipales de l'automne 2025 est une occasion de demander aux candidat-e-s de se prononcer sur leur « vision humanitaire » de leur ville, c'est leur occasion de se prononcer leur « vision sociale » de leur ville. Comme organisme communautaire, il est de notre devoir de susciter le débat pour promouvoir des municipalités qui prennent des engagements réels pour prévenir et contrecarrer la paupérisation des plus susceptibles exclus à l'accès des ressources minimales pour assurer leur dignité.

*Jean Claude Bernheim*

**Président**



## Mot de la direction générale

La Société John Howard du Québec (SJHQ) est bien plus qu'un simple organisme de charité, elle est un pilier dans la communauté pour agir de façon efficace, juste et humaniste face aux causes et aux conséquences de la criminalité.

Nous avons été le premier à mettre en œuvre des services pour soutenir, accompagner et aider les personnes judiciarisées ou sortant de détention. Après des mois et des années de réflexion et de recherches de la part de la SJHQ, le CIUSSS de la Capitale Nationale nous a reconnu comme étant le seul organisme dans la relocalisation des personnes sortants de détention et à risque d'itinérance.

La Société John Howard du Québec a contribué à mettre de l'avant l'ex-personne incarcérée à risque d'itinérance ou en situation d'itinérance au même titre que les autres populations vulnérables et marginalisées. Maintenant les ex-personnes incarcérées font partie du plan de lutte contre l'itinérance et d'autres ministères outre celui de la justice ou de la sécurité publique, les reconnaissent comme une population admissible à leur financement.

Nous avons travaillé très fort pour rendre la parole à cette population et leur donner une visibilité digne, autre que celle d'un profil de criminel dangereux. Oui, il existe des ex-personnes incarcérées qui ne souhaitent pas se réhabiliter, mais il y a celles qui combattent les préjugés et tentent de se « racheter » pour vivre une vie normale sans crime ni délit. Dans ces cas-là, nos équipes de Québec et de Montréal sont les experts pour accompagner ces personnes vers l'autonomie et la réhabilitation.

Parmi, l'un des droits qui sont bafoués à l'encontre de cette population demeure le droit au logement. Et au regard de la situation de l'accès au logement au Québec, elles ont plus de difficultés pour y accéder de manière digne, durable et sécuritaire. Depuis 2017, nous travaillons à mettre en place des places d'hébergements pour les femmes et les hommes qui en font la demande.

Étant donné que la demande ne cesse d'augmenter puisque nous sommes les seuls à offrir ce service au Québec, nous avons ouvert 8 lits supplémentaires à la Maison Mère Mallet à Québec. Nous pourrions mieux répondre à la demande si le financement nous le permettait.

Toute cette aventure est le fruit d'une belle synergie de mon équipe de travail. Je remercie chaleureusement Claudio, Louis-David, Marc, Élisabeth, Amélie, Hongjin, Sylvain, Robert, Jérémy, Pierre et Vincent. Également, nos anciens pairs-aidants Daniel et Maxime, qui ont contribué à visibiliser ce rôle crucial auprès de nos partenaires et les volontaires.

Et je remercie la communauté et les bailleurs de fonds qui nous font confiance et reconnaissent notre expertise.

*Samira Figuigui*

**Directrice générale**



## MOT DE L'ÉQUIPE – SERVICE CHEZ-NOUS! QUÉBEC

L'année qui se termine peut se résumer en quelques mots. **Défis, adaptation, nouveautés, développement.**

Il y a eu énormément de mouvement au sein du service et de notre équipe cette année. À commencer par l'ouverture d'un nouvel espace nous permettant d'accueillir **7 personnes supplémentaires** au sein de notre hébergement; portant ainsi le nombre de chambres offertes à **15**. Nous n'en doutions aucunement, mais force est de constater que le besoin était bien présent! Que ce soit au niveau logistique, communications, administration ou qualité des liens entre les membres de l'équipe et les résidents, cela a comporté plusieurs ajustements; désirant demeurer une seule équipe soudée et permettre aux résidents des deux adresses de pouvoir aussi avoir des contacts entre eux. Défi relevé!

Tout en vivant ces nouveautés et en étant exposés à de nouvelles réalités et contextes de volontaires, nous avons eu à composer avec l'absence de membres de l'équipe à divers moments. Malgré le fait que notre équipe fut incomplète à quelques reprises, nous avons su maintenir la cohésion et la complémentarité qui nous définit; chacun ayant eu à s'adapter et à faire preuve de flexibilité; toujours dans le but de maintenir la qualité des services offerts et de faire en sorte que les volontaires ne s'en ressentent pas.

La prochaine année s'annonce aussi riche en défis et nouveautés.

Notre motivation et notre désir constant d'offrir des services de qualité adaptés aux réalités des personnes accompagnées, nul doute que 2025-2026 apportera pertinence, réalisations et valorisation. Nous sommes prêts à rayonner et à continuer de nous améliorer.

## MOT DE L'ÉQUIPE DE MONTRÉAL

**Travailler au bureau de Montréal de la Société John Howard du Québec, c'est bien plus qu'un emploi:** c'est un engagement sincère et quotidien envers la justice sociale, la dignité humaine et l'accompagnement respectueux des personnes judiciairisées vivant des situations de grande vulnérabilité.

Chaque jour, nous mettons notre expertise et notre bienveillance au service d'une pratique cohérente avec nos valeurs. Nous savons que plusieurs des personnes que nous soutenons font face à un système de justice complexe, parfois punitif, qui limite les possibilités d'intégration réelle.

Comme l'exprime Amélie:

*« Travailler au sein de la Société John Howard du Québec, c'est pour moi un engagement profond envers la dignité humaine et la justice sociale. Chaque jour, je m'efforce de faire de mon mieux pour soutenir les personnes les plus précaires, souvent malmenées par un système carcéral paradoxal et trop souvent limitant pour une réelle réhabilitation. »*

Cette année a été marquée par une période de renouveau. Plusieurs membres de notre équipe se sont joints à l'organisation dans un contexte de restructuration, apportant avec eux de nouvelles perspectives et un désir commun de bâtir ensemble un environnement solidaire et porteur de sens.

Sylvain raconte:

*« J'ai eu la chance d'être embauché à la Société John Howard du Québec [...] à un moment où l'organisme était en pleine restructuration dans un contexte de renouvellement du personnel. Pour moi, rentrer au travail à tous les jours et aider des personnes judiciairisées à reprendre leurs autonomies dans la société et parfois redonner un sens à leurs vies m'amène une grande satisfaction [...]. »*

Notre engagement va de pair avec une conscience claire des défis structurels qui demeurent.

**Nous partageons la conviction que les efforts institutionnels doivent être renforcés par des politiques publiques plus humaines et inclusives.**

Sylvain :

*« Il reste beaucoup à faire en tant que société et de la part des gouvernements pour soutenir et mettre en place des stratégies humanistes et efficaces pour aider les personnes judiciairisées à réintégrer la société de façons positive et durable. [...] Pour reprendre une phrase de l'écrivain Fyodor Dostoevsky: « Le degré de civilisation d'une société peut être jugé en entrant dans ses prisons. » »*

**Ce qui rend notre travail soutenable et vivant, c'est aussi la force du collectif. L'esprit d'entraide, le respect mutuel et la solidarité tissent des liens solides entre nous. Cela nous permet d'avancer ensemble, de rester engagés même dans les moments plus difficiles.**

Amélie souligne :

*« Je suis profondément reconnaissante envers mes collègues, dont l'expertise, la bienveillance et le dévouement m'inspirent au quotidien. Ensemble, nous partageons des valeurs communes d'entraide, de respect et de justice, qui nourrissent notre travail et renforcent notre impact. »*

Sylvain exprime également combien cette qualité relationnelle est précieuse :

*« J'ai la chance d'avoir une belle dynamique et une belle complicité avec mes collègues de travail de tous les niveaux dans l'organisation, et ça c'est précieux. »*

Ce climat de confiance et d'ouverture permet aussi aux nouveaux membres de s'intégrer avec fluidité.

Jeremy raconte :

*« Même si je n'ai pas été là toute l'année, le temps passé avec l'équipe a été très positif. J'ai surtout apprécié le soutien [...] et l'aide que toute l'équipe apporte aux participants. [...] Je me suis senti bien accueilli et motivé à aider, ce qui a rendu mon expérience chez John Howard agréable. »*

De son côté, Hongjin nous rappelle que ce travail est aussi un espace d'apprentissage et de croissance :

*« L'année [...] s'est bien passée, j'ai beaucoup appris que ce soit sur le plan intervention [...]. J'aime mon travail même si des fois c'est stressant. J'aime la dynamique de l'équipe, je vous apprécie tous. »*

Enfin, notre plus grande source d'inspiration demeure les personnes que nous accompagnons. Leur courage, leur capacité à demander de l'aide et leur persévérance à croire en un avenir différent donnent du sens à notre mission.



Les mots d'Amélie reflètent bien ce que nous ressentons tous lorsqu'elle affirme que :

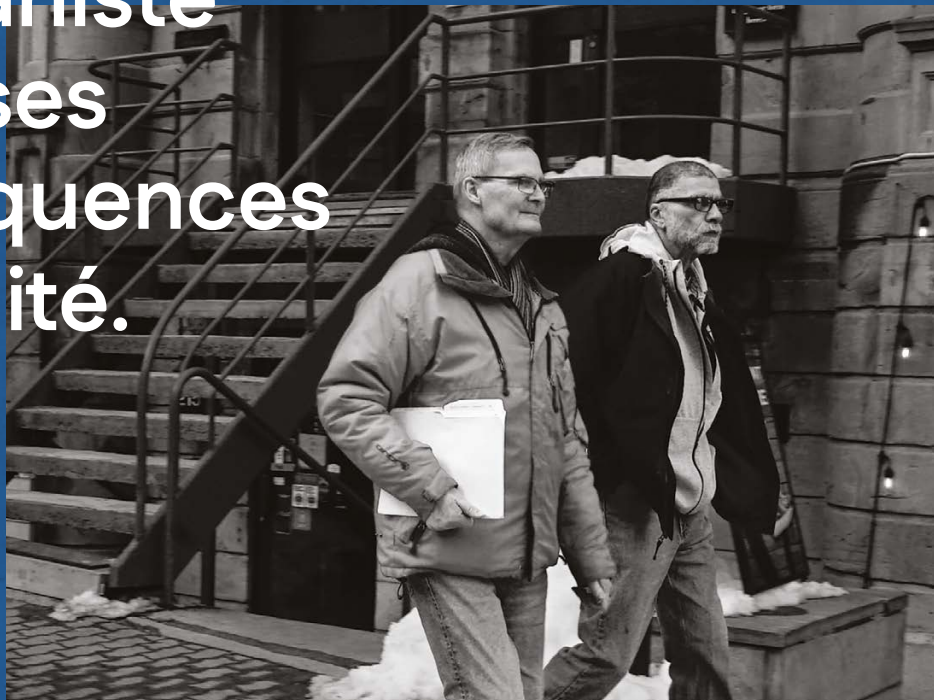
*« Je tiens aussi à saluer le courage de nos participants, qui osent demander de l'aide, qui se battent pour leur droit fondamental à un toit, et qui, malgré les obstacles, choisissent de croire en un nouveau départ. »*

Cette année, notre équipe réaffirme son engagement envers une pratique humaine, éthique et ancrée dans la réalité.

Nous savons que notre impact repose non seulement sur nos compétences professionnelles, mais aussi sur notre capacité à travailler ensemble, avec cœur et conviction.

## Notre mission

Agir de façon efficace,  
juste et humaniste  
face aux causes  
et aux conséquences  
de la criminalité.



La Société John Howard du Québec est un organisme charitable à but non lucratif provincial dont la mission est de fournir une gamme de services communautaires à travers le Québec pour répondre au problème du crime et ses conséquences.

La Société fait partie d'un plus large réseau national de Sociétés provinciales et territoriales oeuvrant collectivement, sous l'égide de l'Office Nationale, à mieux comprendre et à répondre aux problèmes de la criminalité et du système de justice criminel. Les Sociétés sont financièrement responsables pour la continuité des activités et services de l'Office Nationale.

# Objectifs



Assurer des réponses efficaces, justes et humaines face aux causes et aux conséquences de la criminalité.



Offrir un accompagnement complet à la clientèle judiciairisée, ainsi qu'à leurs familles et communautés.



Développer des partenariats et promouvoir la sensibilisation, la prévention et la réforme du système de justice pénal.



# Description des activités

**1** Service d'hébergement *Chez-Nous!*  
Bureau de Québec

**2** Service d'hébergement *Chez-Nous!*  
Bureau de Montréal

**3** Alternative à la détention  
Bureau de Montréal

**4** Mon papa, une histoire

**5** Rôle du pair aidant

## Service d'hébergement *Chez-Nous!* Bureau de Québec



### CE À QUOI LE SERVICE A CONTRIBUÉ CETTE ANNÉE.

Un premier épisode d'itinérance ou d'instabilité résidentielle a été évité à plus d'une reprise dans la dernière année. Des personnes de tous milieux ayant eu à faire face à une fracture, que ce soit au niveau social, familial, professionnel ou autre se retrouvaient temporairement sans domicile et ont pu bénéficier de nos services, principalement notre hébergement temporaire.

Pour plusieurs résidents, leur passage à notre ressource a permis une régularisation de leur situation, à éviter la perte de leur emploi ou à contribuer à une plus grande stabilité (et au développement de cette dernière) en vue de la prochaine étape; soit d'intégrer un logement ou un hébergement qui leur soit propre, de façon autonome.

Plusieurs personnes accueillies ont intégré un programme de développement de l'employabilité ou ont entrepris un programme de formation scolaire tout en régularisant leur situation globale (ex: impôts à jour, pièces d'identité à jour, démarches en vue d'un logement subventionné, etc.). Cela a aussi facilité la poursuite de suivis divers déjà entrepris; ce qui aurait été difficile sans avoir un toit.

---

*Pour plusieurs résidents,  
leur passage à notre  
ressource a permis  
une régularisation de  
leur situation, à éviter  
la perte de leur emploi  
ou à contribuer à une plus  
grande stabilité [...]*

## VARIÉTÉ DE CONTEXTES ET RÉALITÉS

- Personnes sortant de détention sans plan ou point de chute disponible.
- Personnes sortant de thérapie à la recherche d'un milieu accueillant.
- Personnes sortant de maison de transition désirant soutien et accompagnement.
- Personnes en situation d'instabilité résidentielle souhaitant entreprendre suivis.
- Personnes ne répondant pas aux critères d'autres services d'hébergement.
- Personnes ayant atteint la durée maximale de séjour au sein d'une autre ressource.
- Personnes étant sur des listes d'attente en vue d'intégrer une autre ressource.
- Père souhaitant poursuivre leurs démarches pour obtention de droits de visite.
- Personnes désirant intégrer un programme d'employabilité, mais n'ayant pas de logis.
- Personnes dont les liens familiaux ont été brisés à la suite de leurs accusations, leur incarcération.
- Personnes désirant régulariser leur situation avant d'entreprendre leurs recherches d'emploi.
- Personnes vivant depuis peu l'itinérance à la suite de leur sortie de détention
- Personnes ayant des réalités en santé mentale ou un passé de toxicomanie
- Personnes de la diversité sexuelle et de genre ne trouvant pas de ressource inclusive/mixte.



Nous tentons de toujours offrir un accompagnement qui soit personnalisé et adapté à la réalité de la personne et à ce qu'elle identifie comme étant prioritaires.

Au-delà de l'accompagnement dans le cadre de démarches administratives, nous offrons un accompagnement de type psychosocial afin que les aléas du quotidien puissent être vécus d'une façon qui soit la moins dommageable que possible pour les individus.

Jusqu'ici, un accompagnement centré sur la prise de pouvoir sur sa vie, orienté sur les forces et adapté au niveau de motivation présent a été bénéfique. La qualité des liens créés avec les résidents et le constat de leur part que nous ne jouons pas un rôle d'inspecteurs aide beaucoup à ce qu'ils se livrent sur ce qu'ils identifient comme étant prioritaire à travailler dans leur réalité présente.

## EN RAFALE...QUELQUES CHIFFRES.

---

# 192

Nombre de nouvelles références

---

# 104

Nombre de nouveaux volontaires

---

# 74

Nombre de premières rencontres d'évaluation de l'admissibilité

---

# 23

Nombre de nouvelles admissions à l'hébergement

---

# 13

Combien d'entre elles ont quitté depuis?

---

# 1144

Nombre total de rencontres de suivis et d'accompagnement

---

# 192

Auprès de combien de personnes différentes?

---

# 15

Chambres

---

## NOTRE SERVICE D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE S'ADRESSE À TOUTE PERSONNE QUI:



- A besoin d'un hébergement temporaire le temps de se relocaliser.

*ET*

- Est motivée à entreprendre une démarche sérieuse de réintégration sociocommunautaire.

*ET*

- Désire aller chercher les outils requis pour la prochaine étape de sa vie.

*ET*

- Veut poser des gestes concrets, à court terme, pour développer son autonomie et reprendre du contrôle sur sa vie.

*ET*

- Veut tout mettre en place pour ne pas reprendre ses activités ou comportements pouvant la ramener vers la judiciarisation, la détention ou l'instabilité résidentielle.

*ET*

- Désire le soutien de l'équipe d'intervention sur une base régulière afin d'augmenter les chances d'y parvenir.

*Toute personne judiciarisée, ayant ou non connu l'incarcération, ne se trouvant pas dans le contexte décrit plus haut est invitée à communiquer avec nous afin de se voir offrir un suivi en externe, à la fréquence de son choix.*

*Nous pouvons vous accompagner pour mettre à jour vos pièces d'identité, remplir une demande d'aide sociale, chercher un hébergement/logement, reprendre contact avec un proche...ou simplement vous offrir écoute, soutien, accompagnement, selon vos besoins et sans jugement.*

## Mot de la stagiaire

Alors que mon stage au sein de la ressource touche à sa fin, je tenais à vous adresser ces quelques mots, du fond du cœur.

Durant les dernières semaines, j'ai eu le privilège de vous côtoyer, d'échanger avec vous, d'écouter vos parcours, vos réflexions, vos espoirs. Ce fut pour moi une expérience humaine profondément marquante et enrichissante. Vous m'avez beaucoup appris sur la résilience, sur le courage, mais aussi sur l'importance de garder espoir, même dans les moments les plus incertains.

Pour ceux d'entre vous que j'ai eu en suivi, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée. Merci pour votre ouverture, votre patience et pour les moments partagés. Vos efforts pour avancer, vos remises en question et votre détermination à vous reconstruire sont une véritable source d'inspiration. Vous portez en vous une force admirable, même si vous n'en êtes pas toujours conscients. Il faut beaucoup de force et de résilience pour être où vous êtes aujourd'hui et il est important de le souligner.

Je vous souhaite sincèrement un avenir meilleur, rempli d'opportunités, de paix, et de reconnaissance. Continuez de croire en vous et de vous battre pour ce que vous méritez. Chaque petit pas compte, et vous êtes déjà bien plus loin que vous ne le pensez.

Prenez soin de vous, et merci encore pour tout.

Avec respect et gratitude,

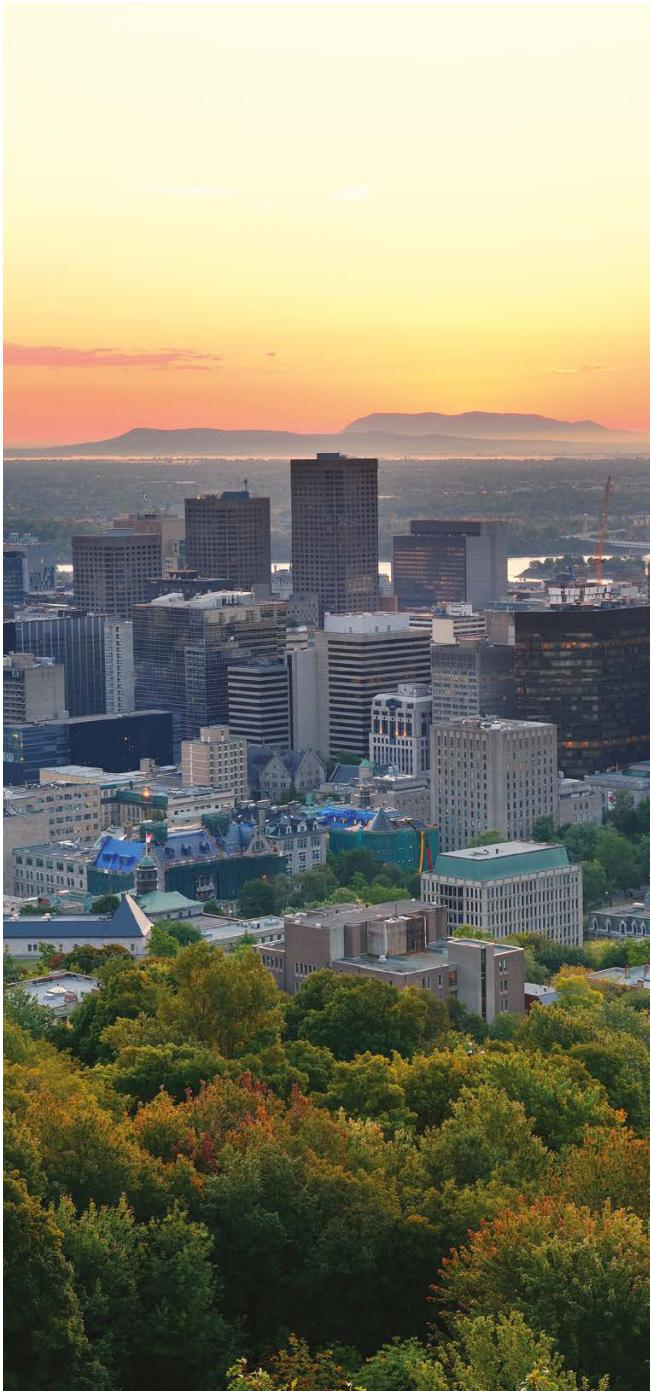
*Sarah Labelle*

**Stagiaire en criminologie**



# Service d'hébergement *Chez-Nous!*

## Bureau de Montréal



Notre travail d'accompagnement à la recherche de logement est devenu plus complexe, les possibilités d'accès au secteur privé étant fortement réduites et les listes d'attente dans le réseau public et communautaire de plus en plus longues.

Le logement communautaire constitue en pratique la seule alternative au secteur privé dans la majorité des cas, ce qui révèle les limites actuelles des autorités dans la prise en charge du logement social.

Malgré ce contexte, l'équipe a su maintenir et faire avancer les objectifs du programme grâce à son engagement et à sa capacité d'adaptation. Au cours de l'année, *Chez Nous* Montréal a poursuivi son travail d'accompagnement auprès des personnes judiciairisées dans leur parcours vers un logement durable et sécurisant.

**Au total, 40 personnes ont été soutenues dans leur processus de recherche de logement, avec plus de 1 000 interventions individuelles réalisées, et 10 d'entre elles ont pu accéder effectivement à un hébergement.**

De plus, **11** personnes ont reçu un soutien ponctuel pour l'alimentation, et **2** ont bénéficié d'une aide pour meubler leur logement, contribuant ainsi à l'amélioration de leurs conditions matérielles de vie. Des titres de transport ont également été distribués, facilitant l'accès aux services et aux ressources essentielles.

Il est important de souligner que ces logements ont été rendus possibles grâce à la collaboration avec diverses organisations communautaires ainsi qu'à l'accès à des ressources spécifiques qui se sont avérées essentielles. Parmi celles-ci figurent les appartements que la Société John Howard du Québec loue à l'organisme Interloge et met à la disposition des volontaires du programme.

Ces unités leur permettent de se familiariser avec les responsabilités liées à la vie en logement, constituant ainsi une étape de transition vers une solution plus permanente.

Cette année, nous avons également poursuivi l'accompagnement des personnes placées pour notre équipe dans des hébergements privés dans le cadre du Programme de Supplément au Loyer d'Urgence (PSLU).

En complément des efforts en matière de logement, quatre activités sociales ont été organisées dans le but de renforcer le sentiment d'appartenance, de briser l'isolement et de favoriser le soutien mutuel entre pairs. Ces activités ont inclus une sortie à la cabane à sucre, un pique-nique, la participation au Cabaret de la Seconde Chance organisé par l'ASRSQ, et un souper de Noël.

Ces espaces sont particulièrement précieux pour une population qui, dans sa majorité, ne dispose pas de réseaux de soutien familiaux ou sociaux. Les interactions générées lors de ces rencontres contribuent à réduire l'isolement et à promouvoir des liens significatifs entre les participant-e-s.

De plus, l'accompagnement par les pairs aidants renforce le soutien émotionnel et pratique, créant un environnement sécurisant où se développe un plus grand sentiment d'appartenance, avec des effets positifs sur le bien-être psychologique et social.

---

*L'accompagnement par les pairs aidants renforce le soutien émotionnel et pratique, créant un environnement sécurisant*

# Service d'alternative à la détention

## Immigration (Montréal)

**Cette année a représenté l'une des plus exigeantes pour le bureau de Montréal, tant sur le plan interne qu'externe. Elle a mis à l'épreuve non seulement notre capacité d'adaptation, mais aussi notre engagement envers les personnes que nous accompagnons.**

À l'interne, des changements au sein de la coordination des services, combinés à un certain roulement dans l'équipe d'intervention, ont généré une période d'ajustement.

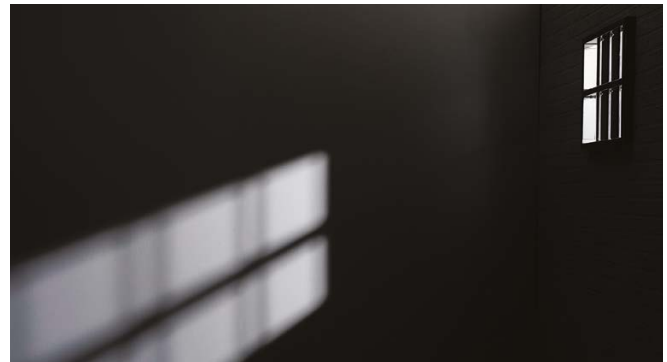
Cette situation, bien qu'elle ait eu un impact sur nos opérations, ne découle pas uniquement de notre organisation. Elle s'inscrit dans un contexte plus large et structurel, marqué par une pénurie chronique de professionnel·le·s dans le secteur communautaire. Ce phénomène est exacerbé par un sous-financement systémique et un manque de reconnaissance de la valeur du travail communautaire.

**Dans un environnement où les conditions offertes par le secteur public, notamment les ministères et les établissements comme les CIUSSS, sont souvent plus attractives, il devient extrêmement difficile pour les organismes communautaires de retenir le personnel et de stabiliser les équipes.**

À l'externe, nous avons dû composer avec une crise du logement qui ne cesse de s'aggraver à Montréal. Le taux d'inoccupation reste en dessous de **2 %**, les loyers atteignent des niveaux records (La Presse, 2024; Radio-Canada, 2024), et l'accès à un logement abordable devient pratiquement impossible pour une grande partie de la population. Pour les personnes judiciarisées, cette réalité est encore plus dure.

Stigmatisation, absence d'historique de crédit, enjeux de santé physique ou mentale, ou encore problèmes liés à la consommation — autant de facteurs qui compliquent considérablement leur autonomie et leur intégration sociale.

Ces difficultés sont renforcées par des barrières systémiques propres à la sortie de détention.



Le Programme d'Alternative à la Détention vise à offrir un accompagnement communautaire aux personnes migrantes ayant été détenues pour des raisons administratives et libérées sous conditions, leur permettant de rester dans la communauté tout en respectant leurs obligations auprès des autorités migratoires. Il s'agit d'un modèle fondé sur la confiance, l'autonomie et un soutien global, qui cherche à réduire le recours à la détention et à favoriser l'inclusion sociale de personnes souvent marginalisées.



Au cours de l'année 2024-2025, l'équipe a reçu **59** références de la part de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et a effectué **24** admissions au programme. La majorité des personnes accompagnées étaient des hommes, bien que nous ayons également soutenu une femme et une personne transgenre, soulignant ainsi l'importance de maintenir une perspective intersectionnelle, sensible à la diversité des parcours, identités et conditions sociales.



**59**  
références



**24**  
admissions

Une partie importante des personnes référées présente des antécédents judiciaires, des problèmes de santé physique ou mentale, ainsi qu'une consommation problématique de substances. Toutes sont dépourvues de statut migratoire, et beaucoup n'ont pas accès à une couverture médicale provinciale ou fédérale. Cette réalité limite fortement les options que le programme peut proposer, surtout lorsqu'il s'agit de services spécialisés ou avec des critères d'admission stricts.

**L'accès aux soins médicaux demeure un défi majeur. Nous n'avons pas encore identifié de ressources combinant hébergement et soins médicaux continus pour les personnes sans statut.**

Pour celles nécessitant un suivi régulier en raison de conditions chroniques ou de santé mentale, les services disponibles sont rares voire inexistants, ce qui contraint souvent l'équipe à improviser des solutions partielles, impactant le bien-être des personnes accompagnées comme des intervenants.



Malgré la volonté réelle de plusieurs personnes incarcérées, ainsi que celle de leurs proches, de préparer leur intégration, l'accès à l'information, aux ressources et aux services demeure extrêmement limité à l'intérieur des établissements carcéraux. La perte d'adresse domiciliaire, fréquente en contexte d'incarcération, entraîne une exclusion automatique des listes de logement social.



Par ailleurs, la discontinuité entre les services de santé offerts en prison et ceux disponibles dans la communauté laisse nombre de personnes sans équipe traitante, et donc sans accès aux logements adaptés auxquels elles auraient pourtant droit.

Même lorsqu'une personne répond à plusieurs critères, les conditions d'admissibilité aux logements communautaires s'avèrent souvent trop strictes et peu compatibles avec les réalités vécues. Les exigences liées à la stabilité psychosociale ou à la présence d'un intervenant référent sont difficilement atteignables, particulièrement dans le contexte actuel de surcharge des services publics.

Malgré ces défis, notre équipe demeure mobilisée et engagée à soutenir ces personnes avec humanité, créativité et détermination.

### Obstacles à l'accès et à l'accompagnement



**Barrières linguistiques**



**Rotation fréquente du personnel institutionnel**



**Critères d'admission rigides**

Ainsi, la combinaison de ces facteurs, pénurie de ressources humaines, crise du logement, obstacles systémiques à la réinsertion, crée un environnement dans lequel les efforts d'intégration des personnes judiciairisées sont constamment freinés.

### Des conditions qui limitent l'intégration



**Pénurie de ressources humaines**



**Crise du logement**



**Obstacles systémiques à la réinsertion**

Concernant la consommation de substances, nous avons tenté plusieurs orientations vers différents centres de traitement. Toutefois, nous faisons face à plusieurs obstacles: barrières linguistiques, rotation fréquente du personnel institutionnel et critères d'admission rigides. Beaucoup de programmes exigent une stabilité personnelle ou juridique que nos participantes ne peuvent garantir, et le manque de services disponibles en anglais limite encore davantage l'accès.

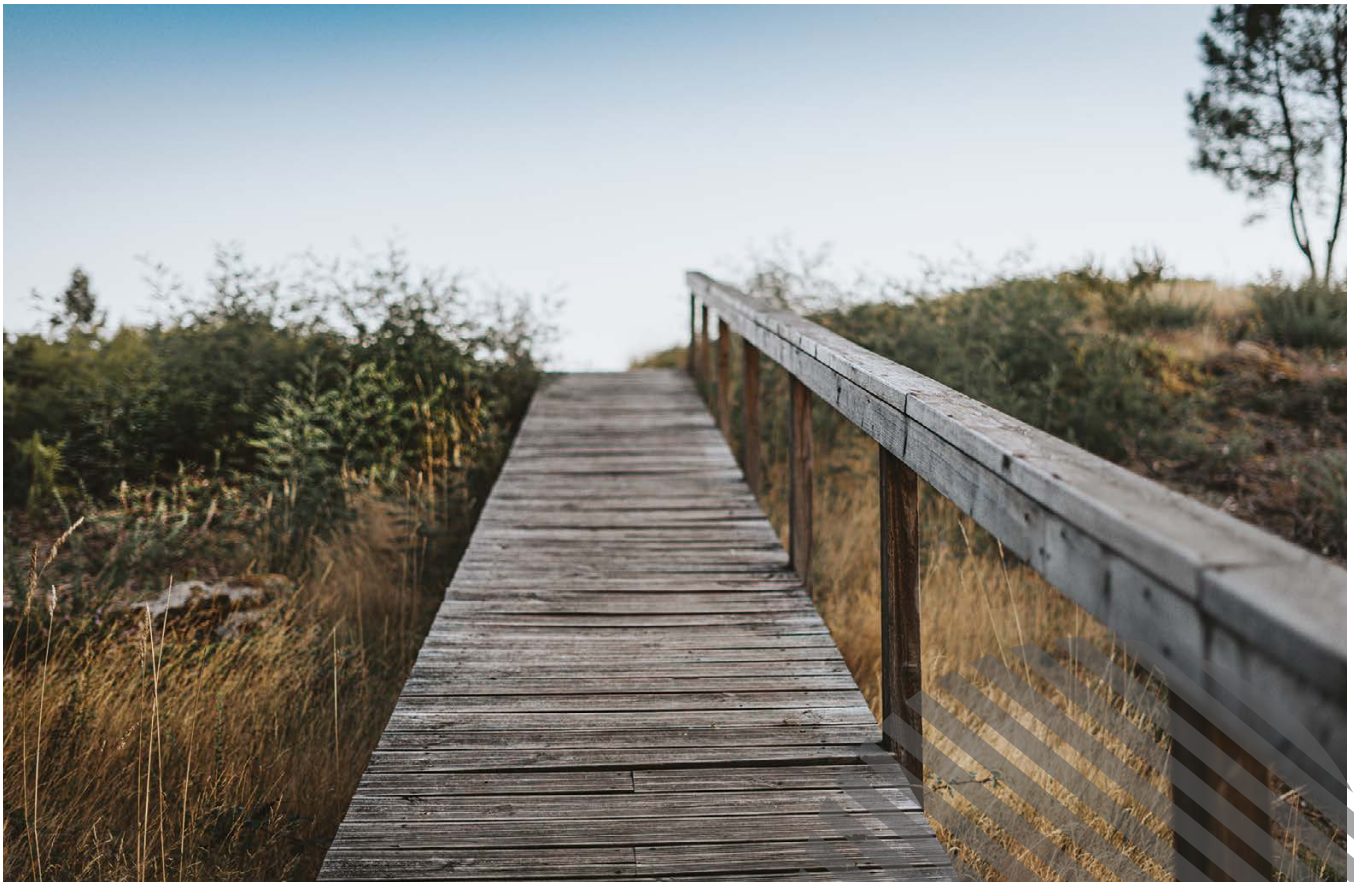


En matière d'hébergement, nous avons consolidé notre partenariat avec les maisons de transition Saint-Laurent et Emmanuel-Grégoire, dont l'ouverture à accueillir des personnes sans statut ou avec des antécédents judiciaires a été essentielle pour assurer une stabilité minimale. Ce soutien a permis aux personnes de progresser dans d'autres aspects de leur parcours : formation, liens sociaux, démarches migratoires, etc.

Néanmoins, les cas liés à des délits à caractère sexuel rencontrent toujours des barrières importantes, la plupart des ressources résidentielles n'acceptant pas ce profil.

**Malgré ce contexte complexe, l'équipe a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'engagement éthique.**

Face à des besoins multiples et à la pénurie structurelle de ressources adaptées, nous avons continué à privilégier un accompagnement centré sur la dignité, tout en soulignant l'urgence de renforcer la collaboration entre acteurs publics et communautaires afin d'offrir des réponses plus structurées, justes et durables aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité.



# Mon papa, une histoire

**La Société John Howard du Québec et Relais famille sont devenus partenaires en mars 2019, pour réaliser le programme *Mon papa, une histoire*. La Société Élisabeth Fry a inspiré cette initiative.**

Cette opportunité n'est pas réservée qu'au papa mais est offerte à toutes personnes incarcérées ayant un lien significatif avec un ou des jeunes âgés entre **0 et 16 ans**. Le programme *Mon papa, une histoire* permet de maintenir ou de rétablir des liens entre la personne incarcérée et un ou des enfants qui lui sont chers. Via la lecture certaines barrières peuvent être dépassées tout en ayant un côté ludique.

Le participant un livre puis on organise une séance d'enregistrement durant laquelle on enregistre une partie du livre ainsi qu'un petit message personnalisé. L'enregistrement est téléversé sur un lecteur MP3 qui est envoyé à l'enfant avec un exemplaire du livre.

Nous avons fait deux envois pour l'année financière 2024-2025. Soit un pour la Fête des Pères ainsi qu'un pour la période des Fêtes. Chaque livre et mp3 sont emballés pour chaque enfant. Les colis sont envoyés aux gens responsables des enfants avec un petit message sur le programme.

Les jeunes recevant ces précieux envois n'ont souvent pas ou peu de contact durant l'incarcération de la personne qui les a choisis. Le jeune a l'occasion de pouvoir lire son livre tout en écoutant la voix de son proche autant de fois qu'il le souhaite gardant ainsi vivant dans son cœur et sa mémoire le souvenir de la personne qui a effectué l'enregistrement.

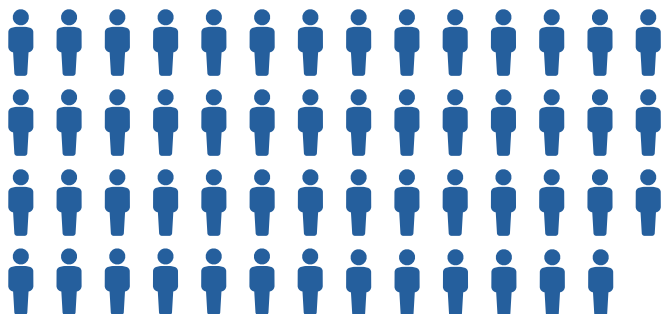
En 2024, pour les envois de l'été et celle des fêtes ce sont **12** détenus qui ont participé au programme *Mon papa, une histoire*. Ce cadeau particulier mais surtout précieux a été offert à **24** jeunes, garçons et filles. Les enfants habitaient au Québec, en Ontario, dans l'Ouest canadien et dans les provinces atlantiques.

La Société John Howard espère voir ce programme prendre de l'expansion dans les années à venir car il permet de dépasser les murs des prisons pour garder bien vivant un lien essentiel tant pour l'adulte que l'enfant.

Notre partenariat avec Relais famille est terminé. Relais famille reprendra les activités.

## Statistiques de 2021 à 2025

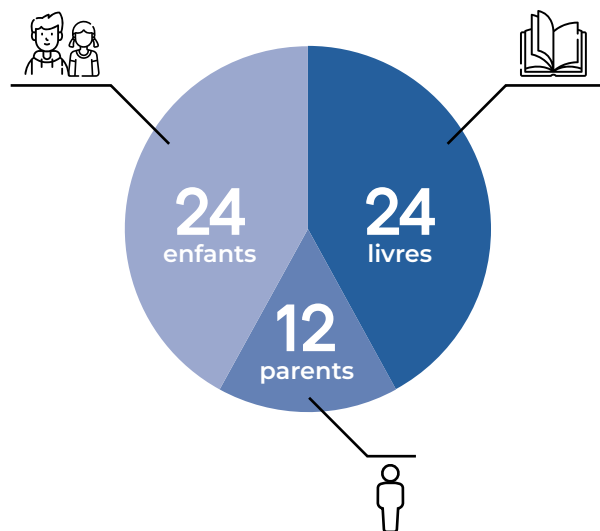
# 55 PAPAS



**83** Livres

**83** Enfants

## Statistiques 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025



# Le rôle de pair aidant

## AU BUREAU DE QUÉBEC :

**Depuis l’ouverture de notre hébergement il y a bientôt 4 ans, nous avons misé sur la présence d’un Pair aidant au sein de l’équipe.**

### Un Pair aidant à la Société John Howard du Québec

Membre à part entière de l’équipe de travail, le Pair aidant contribue à la complémentarité de l’offre de service et représente une figure accessible et pertinente pour nos volontaires, principalement résident.e.s, par son vécu.

En ce sens, il s’agit d’une personne étant ou ayant déjà été judiciarisée, qui en a connu les conséquences et donc, en mesure de mieux comprendre la réalité et l’état d’esprit des personnes que nous accompagnons.

Nous remarquons que plusieurs volontaires résidents ayant développé une méfiance envers l’autorité et la hiérarchie, du fait de leur parcours carcéral, créent plus facilement un premier lien avec une personne ayant vécu un parcours similaire au leur. Une personne qui, d’emblée, ne les aborde pas « en mode intervenant ».

---

*Il s’agit d’une personne étant ou ayant déjà été judiciarisée, qui en a connu les conséquences et donc, en mesure de mieux comprendre la réalité et l’état d’esprit des personnes que nous accompagnons.*

### Son rôle

Le mandat premier du Pair aidant est d’offrir une présence, un contact informel. Il est amené à faciliter l’intégration des volontaires au service et à permettre à chacun, s’il le souhaite, de s’exprimer sur ce qu’il vit et sur son parcours spécifique.

Le rôle du Pair aidant se situe beaucoup au niveau informel et occupationnel, créant des opportunités, ouvrant des portes et proposant des « possibles », sans adopter un ton et une approche de suivi structuré. Cela se traduit autant par des discussions, des soupers communautaires, des promenades que par la création de liens et le référencement vers d’autres ressources selon les préoccupations des volontaires rencontrés.

### 2025-2026

L’équipe s’intéresse à revoir ou remodeler le poste de Pair aidant afin que l’apport de ce dernier soit maximisé, autant pour les volontaires résidents que pour le bien-être de la personne qui occupe le poste. C’est donc avec la participation de notre prochain Pair aidant que cet exercice sera effectué cette année.



## AU BUREAU DE MONTRÉAL:

Le rôle du pair-aidant reste au centre de l'approche de *Chez Nous* Montréal.

Cette année, on veut mettre en lumière la **contribution importante de Daniel Vachon**, qui est là depuis le début du service. Son accompagnement, à la fois humain et engagé, a vraiment marqué notre équipe et les personnes qu'il a soutenues.

Après plusieurs années d'investissement, Daniel a pris une retraite bien méritée, laissant derrière lui un vrai héritage.

**Dans cette continuité, nous avons eu le plaisir d'accueillir Robert, un ancien volontaire du service dont l'équipe a accompagné le parcours personnel. Son arrivée comme pair-aidant montre à quel point le soutien entre pairs est puissant, et comment l'expérience vécue peut devenir une vraie force d'entraide.**

Robert:

*« Après avoir purgé une peine de 32 ans de prison (...), je suis revenu à Montréal, ma ville natale. (...) Depuis ce temps, j'ai quitté le logement de transition, j'ai maintenant mon propre appartement et je redonne à la société en tant que pair aidant avec la Société John Howard du Québec (...). Je crois que mon empathie envers les autres et mon expérience de vie personnelle me donnent une perspective sur les volontaires que d'autres n'ont peut-être pas. Mes nouvelles fonctions en tant que pair aidant, j'apprends à connaître plusieurs volontaires et j'espère contribuer à rendre les brefs moments que nous partageons agréables pour eux, tout comme ils le sont pour moi. »*



Notre pair-aidant,  
**Daniel Vachon**

## Ressources humaines

Les activités que nous offrons sont possibles, notamment, grâce aux ressources humaines. Et face à des conditions de travail toujours évolutives et compétitives par rapport aux institutions, les organismes communautaires se retrouvent à former leurs futurs professionnels.

L'inégalité des budgets ne nous permettent pas de concurrencer les institutions mais à la SJHQ nous nous efforçons à offrir des conditions de travail digne et durable.

C'est pourquoi, nous avons repris notre structure salariale afin d'offrir de meilleurs salaires aux employés selon nos capacités financières.

Au delà, de l'aspect financier, nous offrons une qualité d'environnement inclusive et bienveillante.

La SJHQ souhaite rendre pérenne les équipes de travail afin d'aider le plus possibles de personnes à risque.

### Le conseil d'administration :

#### SA COMPOSITION :

Jean Claude Bernheim  
**Président**

Maxime Courchesne  
**Secrétaire Trésorier**

Charles Laurin  
**Administrateur**

Renée Brassard  
**Administratrice**

Simon Duhamel  
**Administrateur**

Coordonnées: [admin@john-howard.qc.ca](mailto:admin@john-howard.qc.ca)  
(438) 300-5511, poste 222

Le conseil d'administration a tenu 5 rencontres et échangé plusieurs courriels pour des approbations de résolutions.



# Conclusion

Malgré les défis structurels persistants, l'année 2024–2025 témoigne de notre résilience collective, de notre capacité d'adaptation et de notre volonté indéfectible d'agir avec humanité.

Chaque service, chaque intervention et chaque témoignage met en lumière le cœur de notre mission : accompagner les personnes judiciarisées avec respect, dignité et bienveillance.

Nos réalisations de cette année ne sont pas que des chiffres, ce sont des visages, des histoires de courage, des élans de solidarité, et des chemins vers la réinsertion. Grâce à la mobilisation de nos équipes, à la force de nos partenariats et à l'implication des pairs aidants, nous avons maintenu un accompagnement de qualité, ancré dans la réalité et porteur d'espoir.

Alors que nous nous tournons vers 2025–2026, c'est avec confiance, détermination et foi en l'intelligence collective que nous poursuivrons notre engagement.

Ensemble, nous continuerons de bâtir une société plus juste, plus inclusive, et profondément humaine.



**Merci**  
pour votre attention

## Contact

→ Direction générale: renseignements généraux, condition de détention, réhabilitation sociale, pénitencier, prison, etc

**Samira Figuigui,**  
Directrice générale

Tel: (438) 300-5511, poste 222  
Fax: (438) 380-7737

[admin@john-howard.qc.ca](mailto:admin@john-howard.qc.ca)

→ Bureau de Montréal

**Claudio Bonatto Gamio**  
Coordonnateur des services de Montréal

**605 Filiatrault St #7, Saint-Laurent,  
Quebec, H4L 3V3**

Tel: (438) 300-5511, poste 103  
Numéro sans frais: + 1 (855) 780-3016

[cbonatto@john-howard.qc.ca](mailto:cbonatto@john-howard.qc.ca)

→ Bureau de Québec

**Louis-David Bourque**  
Coordonnateur au service *Chez Nous!* Québec

**945 Rue des Soeurs de la Charité,  
Québec, G1R 1H8**

Tel: (438) 300-5511 #223  
Fax: Fax (438) 380-7737  
Numéro sans frais: + 1 (855) 780-3016

[ldbourque@john-howard.qc.ca](mailto:ldbourque@john-howard.qc.ca)

**John Howard**

LA SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DU QUÉBEC  
THE JOHN HOWARD SOCIETY OF QUEBEC